

10.03.2008 - 08:41 Uhr

comparis.ch : les tarifs des assurances pour «voitures vertes» - Les tarifs verts ne tiennent pas toujours leurs promesses

Zürich (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100003671> -

L'automobiliste s'achetant une voiture « écologique », n'économise pas seulement sur le carburant mais aussi sur l'assurance automobile. Beaucoup d'assurances proposent en effet des tarifs spécifiques pour ces véhicules. Il y existe toutefois aussi des différences de prix considérables entre les différents tarifs dits verts. Parfois, les primes pour voitures écologiques sont même plus chères que les tarifs standards des autres compagnies d'assurance. L'adage - comparer, c'est rentable - est donc aussi vrai pour les automobilistes soucieux de l'environnement.

Cette année, au Salon de l'Automobile de Genève, les voitures ayant un rendement énergétique favorable sont le point de mire. Les constructeurs automobiles ne sont pas les seuls à avoir identifié la tendance aux véhicules écologiques ; les assureurs l'on fait aussi. De plus en plus de compagnies d'assurances récompensent ainsi les propriétaires de voitures respectueuses de l'environnement avec des rabais spécifiques. Dès lors, une voiture hybride ménage non seulement la planète mais aussi le porte-monnaie de son propriétaire. Certains assureurs proposent jusqu'à 25 % de rabais sur les primes de responsabilité civile et de casco complète pour les véhicules hybrides. Les détenteurs de voitures roulant aux biocarburants (gaz bio, gaz naturel, éthanol 85) sont également récompensés par des rabais de même importance. Un rabais pouvant aller jusqu'à 15 % attend toujours les véhicules ayant le code énergie A et pour les véhicules électriques, le rabais peut même aller jusqu'à 50 %.

Toutefois ces tarifs étiquetés « verts » ne sont pas la garantie d'une prime d'assurance moins chère. C'est ce que montre une enquête de comparis.ch, le site internet comparateur, en comparant les primes de responsabilité civile et de casco complète de cinq voitures vertes combinées à trois profils de conducteur différents. Ce comparatif a porté sur deux véhicules hybrides (1), un véhicule au gaz naturel et deux voitures affichant le code énergie A. Comme les voitures complètement électriques sont peu répandues, elles n'ont pas été intégrées dans le comparatif. Ainsi, les primes de 15 cas de figure ont été comparées.

Pour établir ce comparatif, comparis.ch a demandé leurs primes aux assureurs suivants : Alba, Allianz Suisse, AXA Winterthur, Bâloise, Generali, Helvetia, Nationale Suisse, La Mobilière, Smile.direct, Auto TCS, Vaudoise et Zurich. La Vaudoise n'a communiqué à comparis.ch que les primes de son produit en ligne Click2Drive.ch. Alba n'a pas voulu participer au comparatif. AXA Winterthur a aussi refusé de calculer les primes demandées, étant, dit-elle, sur le point de lancer des tarifs spécifiques aux voitures vertes. Les primes actuelles ont donc été calculées sur le tarifificateur en ligne de la compagnie AXA Winterthur et ne tiennent pas compte des tarifs verts à venir. Il est à noter que les compagnies Auto TCS et la Bâloise envisagent aussi de sortir des tarifs spécifiques pour les voitures respectueuses de l'environnement.

Les tarifs écologiques ne sont pas toujours les moins chers. Dans tous les comparatifs, l'assurance la moins chère était une assurance pratiquant un tarif vert. Pourtant dans tous les comparatifs, à une exception près, il y avait au moins un tarif vert

plus cher que les tarifs standards d'autres assureurs. Dans un cas même, il y avait une assurance qui, malgré le tarif vert affiché, était la plus chère. L'élément déterminant du classement dans le comparatif, ce ne sont pas les rabais accordés aux véhicules respectueux de l'environnement, mais bien la politique tarifaire de base des compagnies d'assurance. L'enquête de comparis.ch montre ainsi qu'une compagnie bon marché sera encore plus avantageuse si elle pratique des tarifs verts. En revanche, une compagnie chère sera certes un peu moins chère, mais restera comparativement toujours plus chère que les autres, même en proposant un tarif vert. C'est pourquoi, le consommateur acceptant un tarif vert les yeux fermés devra parfois, selon les cas, déboursier des primes élevées.

Pour une Toyota Prius hybride par exemple, un conducteur suisse de 24 ans du canton de Jura paie 1 105 francs par an chez la compagnie la moins chère pour les assurances responsabilité civile et casco complète (prime nette). Chez la compagnie la plus chère, il devrait payer 3 485 francs par an (cf. tableau). Bien que ces deux assurances proposent un tarif vert, le jeune conducteur peut économiser plus de 2 300 francs par an. «Tarif vert, ça sonne bien, mais ne faut pas se laisser aveugler pour autant. Un tel rabais ne garantit pas forcément une prime avantageuse » explique Martin Scherrer, expert ès banques et assurances chez comparis.ch. «Souvent, il y existe des assureurs pratiquant des primes bon marché - mais sans rabais spécial véhicule vert. C'est pourquoi, comparer est toujours rentable.»

L'importance de l'écart entre les primes de l'assurance la plus chère et de l'assurance la moins chère est fonction du profil du titulaire de l'assurance. Par exemple, l'enquête de comparis.ch montre qu'avec un conducteur de 24 ans, l'assureur le plus cher réclame, pour assurer son Opel Zafira roulant au gaz naturel, presque trois fois et demie de plus que l'assureur le moins cher. S'agissant d'un père de famille de 51 ans, l'assurance la plus chère est encore deux fois et demie plus chère que la meilleure marché.

D'autres demandes, anonymes, effectuées par comparis.ch montrent aussi qu'il est rentable de bien vérifier les offres reçues. En effet, tous les assureurs n'appliquent pas tout de suite le tarif vert. Parfois, c'est seulement à la demande expresse du client qu'ils appliquent ce tarif-là, moins cher.

Indications aux Rédactions : les tableaux de tous les types de véhicules et profils d'assurance sont disponibles sur simple demande à comparis.ch : media@comparis.ch.

(1) Ces véhicules hybrides sont également classés dans la catégorie A du rendement énergétique le plus efficace.

Contact:

Martin Scherrer
Chief Operating Officer
Téléphone : 044 360 52 62
Courriel : media@comparis.ch
Internet : www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100556548> abgerufen werden.